

COMPTE RENDU N°2/21
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 22 FEVRIER 2021 A 20H00

Présents : GINDRE D., BUSSIERE P., VACELET J., FRATER P., RICHARD M.C., GIET S., CHEVALIER M., JACOTEY F., VERDENET P., CERIGNAT N., LANOY P., MELET J.,

Excusés : DRUET M., PAILLARD A., MIGER G..

Secrétaire séance : MELET Joëlle

Le compte rendu de la séance du lundi 8 janvier est adopté à l'unanimité.

Prochain conseil municipal : mardi 6 avril 2021

ORDRE DU JOUR

I] COMPTES RENDUS DELEGATIONS :

- Réunions avec les maires du canton d'Authume et le Président du Grand Dole sur le Pacte de solidarité fiscal et financier et conférence des maires : La communauté d'agglomération du Grand Dole subit un déséquilibre budgétaire causé principalement par la compensation partielle du produit de la taxe d'habitation, par la baisse des impôts de production comme la CVAE (*Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises*) et par l'augmentation des charges de fonctionnement qui provoque un manque à gagner estimé à environ 2.5 M€. En plus des choix et objectifs politiques forts tels que la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le maintien des services à la population, une politique d'investissement tournée vers les services à la population et aux entreprises, une politique de soutien à l'investissement des communes par le biais de fonds de concours, une stabilisation de sa dette bancaire après un mandat marqué par un important recours à l'emprunt, le Grand Dole doit envisager une augmentation de la taxe sur le foncier bâti ainsi que la révision du pacte de solidarité fiscale et financière qui entrainera pour toutes les communes une baisse de l'attribution de compensation. Le vote à la conférence des maires n'a porté que sur le principe de calcul de cette dernière et non sur les chiffres pour lesquels nombres de maires étaient en désaccord.

- Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 représenté par Monsieur le Maire : Principaux sujets évoqués
Rapport sur les orientations budgétaires 2021, schéma de mutualisation des services, rapport annuel 2020 sur l'égalité femmes-hommes, rapport 2020 sur la situation en matière de développement durable, garantie d'emprunts accordée à Néolia pour le financement d'opérations de réhabilitation de logements à Dole, avenant à la convention avec la cour des comptes dans le cadre de l'expérimentation à la certification des comptes locaux, tarifs communautaires, nouvelle convention club acheteurs, plan de contrôle 2021 des aides de l'agence nationale de l'habitat, programme d'actions ANAH 2021, bilan foncier 2020, dérogations complémentaires au repos dominical pour les établissements de commerce de détail année 2021, mise à disposition de toitures et de parking pour équipement en panneaux solaires, mise à disposition du parking de co-voiturage d'Authume pour pose d'une ombrière solaire, désignation de représentants de la communauté d'agglomération du Grand Dole au sein du SIE de la région de Dole, SIEA de Montmirey le Château, CCPE du SIDEC et AGATE PAYSAGES, renouvellement de la candidature au titre du réseau des villes et intercommunalités Amies des Enfants 2020-2026, rapport d'activités 2020 de la Communauté d'Agglomération du Grand dole, modification du règlement intérieur du conseil communautaire.

- SICTOM : Assemblée générale représentée par Mme BUSSIERE : le conseil syndical a validé les propositions énoncées au bureau (voir CR du conseil municipal du 18/01/21)

- Réunion avec la responsable des jardins du partage représentée par Mme BUSSIERE : Le 16 Février 2020, Mr le Maire et Pierrette BUSSIERE ont reçu la responsable des « Jardins du partage » afin de faire le point sur l'activité de cette association : Pour le jardin de Brevans mis à disposition par M. Jacques MARTIN, 8 à 9 exploitants, des gens en grandes difficultés bénéficiaires des minima sociaux et RSA ou dans l'isolement – parcelle de 30 à 40 m2 - Activité qui fonctionne très bien - Bonne cohésion entre les exploitants – Du fait que l'école de Brevans y était associée, la commune subventionne un peu. La responsable souhaiterait rencontrer le directeur d'écoles pour monter un projet au printemps – une visite pourra être organisée en cours d'année.

- Commission Transition écologique, biodiversité, déchets et environnement représentée par M. VERDENET :

Ordre du jour : - Présentation de la commission et des services du grand Dole, actions menées au précédent mandat, en cours et pistes de réflexion, projet de territoire. Cette commission se réunira chaque mois sous la forme de "tours de table" afin de créer et, à l'issue, proposer un projet de territoire commun.

Questions posées par M. VERDENET : Problèmes liés aux assainissements non collectifs : Le Président a indiqué que la commission travaux est en charge de cette mission.

Création d'une journée du type ramassage de printemps pouvait être envisagée par cette commission.

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, le maire précise que cela relève de la compétence du Grand Dole et que le contrôle périodique est réalisé par la SOGEDO en ce qui concerne Brevans.

- Commission Enfance Jeunesse du 16 février 2021 représentée par Mme VACELET : présentation de la commission et des services, présentation des actions en cours avec notamment agrandissement et restructuration des accueils du Déchaux, d'Authume et de Rochefort, nombreux projets sur le secteur jeunes, développement des activités de la ludothèque... et restitution des résultats du questionnaire aux élus. Points positifs : le document présenté a été envoyé avant la réunion et les dates des 3 prochaines réunions, en vue de l'élaboration de projet territorial, fixées. (pour plus d'informations, le document présenté sera envoyé à tous les conseillers).

- Commission services aux communes, coopérations inter-territoriales, commande publique du 19 février 2021 représentée par M. FRATER : ce service offre :

- le remplacement des secrétaires de mairie
- des achats groupés de fournitures diverses type : fournitures administratives, informatique, bureautique etc..... (un club acheteur a été créé pour cela)
- il y a également des demandes de communes concernant le remplacement des agents techniques, du prêt de matériel, la mutualisation des serres pour les plants de fleurs, la mutualisation de la télésurveillance, aide en matière d'urbanisme, expertise sur les bâtiments communaux...

Des commissions de travail sont déjà programmées en mars, avril et mai afin de compléter et finaliser les différentes possibilités d'aide de l'agglomération du Grand Dole aux communes, on constate une réelle volonté de l'agglomération de travailler avec et au service des communes.

II INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU RACCORDEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE : délibération :

Considérant que dans le cadre de l'alimentation en eau potable des constructions à venir sur les parcelles cadastrées à Brevans dans la section AK N°133, 134 et 135, il convient de procéder à l'extension du réseau d'eau public place de la mare depuis la rue du château d'eau, considérant que ces travaux ont été réalisés et ont été pris en charge par la commune, considérant que le financement du réseau est assuré par la collectivité, mais que celle-ci peut néanmoins demander une contribution financière à l'abonné, sur proposition de Monsieur le Maire et, après avoir entendu son exposé, le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré de fixer le montant de la contribution financière à 1940 euros par raccordement, et de demander cette contribution à chacun des abonnés au moment de leur demande de raccordement auprès des services de la SOGEDO à Rochefort-sur-Nenon. Délibération votée à l'unanimité.

III BUDGET :

- Compte de gestion 2020 : Présenté par le maire, le compte de gestion dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, fait apparaître un déficit d'investissement de 79 377.87 €, un excédent de fonctionnement de 172 789.97 € soit un résultat de clôture de 93 412.10 €. N'appelant ni observation ni réserve de la part du conseil municipal, le compte de gestion 2020 est adopté par ce dernier. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.
- Compte Administratif 2020 : section de fonctionnement : Dépenses : 305 044.38 € Recettes : 389 514.33 € soit un excédent de 84 469.95 €
Section d'investissement : Dépenses : 121 939.92 € Recettes : 161 958.18 € soit un excédent de 40 018.26 €
Après présentation du compte administratif 2020, Monsieur le Maire passe la parole à la première adjointe et se retire de la salle au moment du vote. Délibération approuvée à l'unanimité.
- Affectation du résultat 2020 : Sur proposition du maire, le conseil municipal décide d'affecter au budget 2021, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 d'un montant de 93 412.10 € et le déficit d'investissement d'un montant de 79 377.87 €. Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Taxe aménagement usine de méthanisation : en 2018, il a été délibéré par le conseil communautaire du grand dole et le conseil municipal de Brevans, que la taxe d'aménagement serait reversée au grand dole pour les permis instruits au 1^{er} janvier 2019 sur les zones d'activités dont l'usine de méthanisation. Un premier permis avait été déposé en 2015 puis à cause d'un changement de process, un second a été accordé en mai 2019. De ce fait, cette taxe d'aménagement (480 € pour la part communale) devra être reversée au Grand Dole.
- Commission embellissement : cette dernière prévoit la plantation d'arbustes et arbres place de la mare, or il s'avère qu'une partie où la commune souhaitait mettre des plantations est propriété du voisin. Une rencontre sera organisée avec le propriétaire pour trouver un arrangement avec un éventuel échange de terrain.
M. FRATER a déjà reçu deux devis de jardinerie, il lui reste à contacter l'entreprise CERIGNAT.
- Elections : le maire informe les élus des dates des élections départementales et régionales les 13 et 20 juin 2021.
- Grenier de l'école : un point sur le matériel et livres des écoles a été fait avec M. FRATER et l'instituteur pour évaluer ce qui pourrait être conservé et jeté. M. FRATER propose que les élus disponibles se réunissent pendant les vacances de Pâques pour faire ce tri.
- Fleurissement : le maire propose qu'on réduise la plantation des fleurs afin de limiter l'arrosage l'été et gagner du temps à l'employé communal.

- Mise en place de bancs : le maire informe que ce mardi 23 février, il va couler avec l'employé communal la base béton des bancs du cimetière, de la place de la mare ainsi que la plateforme nécessaire aux poubelles des locataires des logements de l'école.
- Accident du travail de l'employé communal : ce dernier va passer une expertise médicale courant mars

Questions posées par les élus :

- M. VERDENET informe que des arbres empêchent l'écoulement de l'eau du petit ruisseau qui longe le canal, pendant les crues.
- M. JACOTEY informe de l'état du chemin de l'impasse des topes. Le maire a prévu de le remettre en état dès que la construction de la maison sera faite. M. JACOTEY n'est pas sûr que cela attende la fin de chantier. Le maire verra l'entreprise pour que cette rue reste praticable.
- M. LANOY demande où en est la licence IV. Le maire informe qu'il n'a pas de nouvelle.

Séance levée vers 22h00

Le Maire, Denis GINDRE

